

En 2019, une récolte céréalière abondante et d'excellente qualité en Île-de-France

En 2019, la récolte francilienne des grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux et betteraves) est supérieure à la moyenne quinquennale, tirée vers le haut par le dynamisme des céréales, et ce malgré des conditions climatiques défavorables (canicules et sécheresse). Cependant, malgré la hausse des volumes, la valeur de la production agricole régionale reculerait en raison de la chute des prix.

La récolte de céréales retrouve un niveau très élevé en 2019, avec 3,2 millions de tonnes en Île-de-France, soit 18 % de plus que la moyenne sur la période 2014-2018. En France métropolitaine, la hausse est de 8 %. La production francilienne de céréales représente 4 % de la production nationale.

Une récolte de blé tendre exceptionnelle

En Île-de-France, la récolte de blé tendre se situe 12 % au-dessus de sa moyenne quinquennale, avec un rendement de 88 quintaux par hectare, équivalent à celui de 2015. Cette production n'a finalement pas été affectée par la canicule de fin juin, au moment du remplissage des grains. La qualité du blé tendre est excellente, avec notamment des poids spécifiques particulièrement élevés et de très bons taux de protéines.

La production d'orge dépasse de 43 % la moyenne quinquennale en raison de la hausse des surfaces cultivées (+ 27 %) et des rendements (+ 12 %). L'orge de printemps enregistre une très forte expansion (+ 64 %), au détriment du colza.

La production de maïs s'accroît de 4 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années sous l'effet d'une hausse de 16 % des surfaces, les rendements se repliant quant à eux de 11 %, pénalisés par la sécheresse estivale couplée aux épisodes caniculaires de juin et juillet.

Une production de protéagineux stable mais des oléagineux en forte baisse

La production de protéagineux se situe au même niveau que sa moyenne quinquennale. Les situations sont toutefois contrastées selon les cultures. Les volumes récoltés de pois surpassent de 53 % la moyenne quinquennale grâce à la hausse conjointe des surfaces et des rendements, contrairement à ceux de féveroles qui chutent de 51 % en raison de la très forte diminution des surfaces. Quant aux oléagineux, la production de colza est pratiquement divisée par deux par rapport à la moyenne quinquennale du fait de la baisse des rendements et surtout des surfaces. Les problèmes de sécheresse à l'automne 2018 ont en effet contraint bon nombre d'agriculteurs à retourner leurs parcelles pour ressemer des cultures de printemps, l'orge notamment.

Une production betteravière inférieure à la moyenne quinquennale

La production de 3,6 millions de tonnes de betteraves est inférieure de 3 % à sa moyenne quinquennale en raison de la baisse des rendements (- 5 %), et ce malgré la hausse des surfaces (+ 2,5 %). Le rendement a été pénalisé par le stress hydrique prononcé qui a sévi de fin juin à début octobre.

Une valeur de la production agricole régionale en baisse modérée

La valorisation de la production des exploitations franciliennes connaîtrait une baisse de 3 % en 2019 en raison d'une chute sensible des prix payés aux producteurs (- 15 %), et ce malgré une évolution favorable des volumes (+ 14 %) et une quasi stabilité des consommations intermédiaires, tant en termes de prix que de volume.

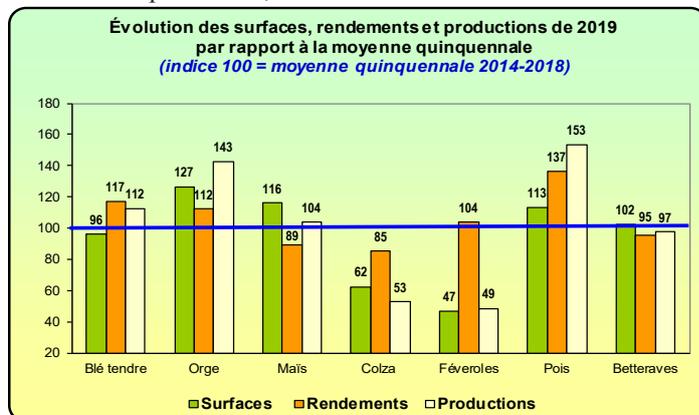
* Pour la campagne agricole millésimée 2019, le cycle de production se déroule de septembre 2018 à décembre 2019 et le cycle de commercialisation de juillet 2019 à juin 2020.

Hausse de la production de céréales mais baisse des oléagineux et des betteraves en Île-de-France en 2019

	Superficie 2019 (ha)	Production 2019 (t)	Évolution récolte 2019/2018 (%)	Évolution récolte 2019/moy. quinq. (%)	Variation récolte 2019 / 2018 (t)	Variation récolte 2019 / moy. quinq. (t)
Céréales	381 240	3 200 040	+ 20	+ 18	+ 527 165	+ 481 790
Oléagineux	55 380	167 910	- 39	- 42	- 106 880	- 122 495
Protéagineux	13 325	58 340	+ 49	+ 0	+ 19 300	+ 50
TOTAL COP*	449 945	3 426 290	+ 15	+ 12	+ 439 580	+ 359 345
Betteraves	45 950	3 610 660	+ 2	- 3	+ 51 850	- 99 970

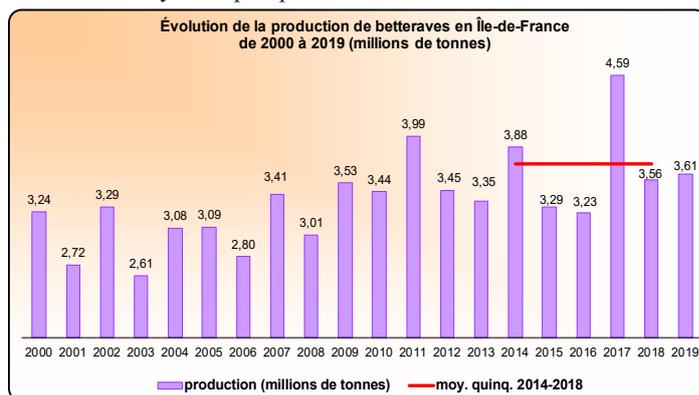
Source : Agreste Île-de-France, statistique agricole annuelle
* COP : céréales, oléagineux et protéagineux

Des productions supérieures aux moyennes quinquennales en 2019 sauf pour le colza, les féveroles et les betteraves en Île-de-France



Source : Agreste Île-de-France - statistique agricole annuelle
Guide de lecture : par rapport aux moyennes quinquennales, la production de blé tendre a augmenté de 12 % (indice 112), la surface de colza a diminué de 38 % (indice 62)

La production de betterave est légèrement inférieure à la moyenne quinquennale en Île-de-France en 2019



Source : Agreste Île-de-France, statistique agricole annuelle

Comptes provisoires de l'agriculture en Île-de-France en 2019¹

Des résultats en baisse de 3 % en 2019

Selon le rapport sur les résultats provisoires présentés à la commission des comptes de l'agriculture de la Nation (CCAN) le 3 juillet 2020, la valeur ajoutée brute de la branche agricole², à 491 millions d'euros en Île-de-France en 2019, diminuerait de 3 % par rapport à 2018. La valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs³, hors inflation, enregistrerait quasiment la même évolution.

Une valeur de la production agricole, hors subventions, en baisse de 2 %

En 2019, la valeur³ de la production agricole d'Île-de-France, hors subventions, baisserait de 2 % sur un an avec, globalement, des prix qui reculeraient de 7 % et des volumes qui augmenteraient de 6 %.

Les évolutions seraient toutefois contrastées selon le type de productions agricoles. La valeur globale des produits végétaux diminuerait de 3 % tandis que celle des produits animaux augmenterait de 4 %. Dans le détail, la valeur du blé tendre, des oléagineux et des betteraves se replierait de respectivement 8 %, 35 % et 6 %. A l'inverse, la valeur des protéagineux, du maïs et de l'orge augmenterait de respectivement 39 %, 14 % et 10 %. La valeur des produits maraîchers et horticoles augmenterait de 3 % et celle des pommes de terre de 12 % tandis que la valeur de la production fruitière reculerait de 1 %.

Concernant les produits animaux, la valeur des œufs, du lait et des produits laitiers ainsi que celle des volailles augmenterait de respectivement 6 %, 5 % et 1 % tandis que celle des gros bovins reculerait de 2 %.

Une valeur globale des aides agricoles en baisse de 2 %

Malgré une hausse importante des subventions sur les produits (+ 17 %), mais infime en valeur (provenant essentiellement des protéagineux), le volume des aides agricoles⁴ baisserait de 2 % en 2019 en raison de la diminution de 3 % des subventions d'exploitation.

En raison de la convergence des aides directes entre les régions, les montants d'aides directes versées à l'hectare baisseraient dans les régions septentrionales de la France au profit des régions méridionales.

Des charges en léger recul au final

En Île-de-France en 2019, le coût des consommations intermédiaires reculerait très légèrement (- 1 %), en lien avec la diminution de la valeur des semences, des produits pétroliers, des engrais et des produits de protection des cultures (respectivement - 1 %, - 3 %, - 10 % et - 3 %), et ce malgré la hausse des aliments pour animaux, des dépenses vétérinaires et des services (respectivement + 6 %, + 1 % et + 3 %). Quant aux principales autres charges, les impôts fonciers augmenteraient de 3 %.

¹ voir encadré « Méthodologie »

² voir encadré « Définitions »

³ valeur de la production = volume * prix

⁴ aides couplées à la production végétale et animale (subventions sur les produits) et aides à l'exploitation (subventions d'exploitation : aides découplées, aides à l'investissement, aides de crise, calamités, etc.)

² Définitions

La **production de la branche agriculture** est valorisée au **prix de base**. Le prix de base est égal au prix de marché auquel vend le producteur, augmenté des subventions sur les produits.

Les **consommations intermédiaires** de la branche agricole correspondent aux biens et services qui entrent dans le processus de production.

La **valeur ajoutée brute** se déduit de la production au prix de base en soustrayant les consommations intermédiaires.

La **valeur ajoutée au coût des facteurs** est le solde entre la production au prix de base et les consommations intermédiaires, avec ajout des subventions d'exploitation et déduction des impôts (impôts fonciers et impôts sur la production).

Les comptes provisoires de l'agriculture en Île-de-France en 2019

Évolution des principaux postes entre 2018 et 2019

	Valeur 2019 (millions d'€)	Valeur 2018 (millions d'€)	Indice de volume	Indice de prix	Variation de la valeur (2019/2018 en %)
PRODUITS VEGETAUX, dont	947	974	106	92	-2,7 %
Blé tendre	236	257	116	79	-8,4 %
Maïs	60	53	113	100	+13,7 %
Orge	120	109	135	82	+10,3 %
Oléagineux	59	92	61	106	-35,4 %
Protéagineux	8	6	149	93	+38,5 %
Betteraves industrielles	108	116	94	100	-6,3 %
Produits maraîchers et horticoles	220	214	101	101	+2,9 %
Pommes de terre	78	70	110	101	+11,6 %
Fruits	16	16	101	98	-0,8 %
Vins de Champagne	2	3	73	102	-25,7 %
PRODUITS ANIMAUX, dont	66	63	103	101	+3,7 %
Gros bovins	10	10	99	100	-1,5 %
Volailles	8	8	98	103	+1,1 %
Oeufs	21	20	110	96	+6,3 %
Lait et produits laitiers	19	18	101	104	+5,1 %
SERVICES	72	71	101	101	+2,1 %
TOTAL PRODUCTION HORS SUBVENTIONS	1 085	1 108	105	93	-2,0 %
Subventions sur les produits	4	4	131	90	+17,4 %
TOTAL PRODUCTION AU PRIX DE BASE	1 090	1 111	106	93	-1,9 %
CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES, dont	599	606	99	100	-1,2 %
Semences et plants	69	70	103	97	-1,0 %
Produits pétroliers	45	47	98	99	-3,1 %
Engrais et amendements	97	108	85	105	-10,0 %
Produits de protection des cultures	95	98	99	97	-3,4 %
Aliments pour animaux	58	54	112	95	+6,3 %
Dépenses vétérinaires	3	3	99	103	+1,2 %
Services	189	184	101	102	+2,6 %
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	491	505	114	85	-2,8 %
Subventions d'exploitation	150	154	-	97	-2,8 %
Impôts fonciers	27	27	-	103	+3,1 %
Autres impôts sur la production	6	6	-	100	-0,3 %
VALEUR AJOUTÉE BRUTE AU COÛT DES FACTEURS	607	626	-	98	-3,1 %

Source : Agreste (comptes régionaux de l'agriculture, 2018 semi-définitifs, 2019 provisoires)

¹ Méthodologie

L'établissement des comptes macro-économiques de l'agriculture constitue une opération de comptabilité nationale, menée conjointement par l'Insee au niveau national et par le SSP (Service de la Statistique et de la Prospective) du Ministère chargé de l'agriculture, au niveau régional, avec l'aide des services régionaux de l'information statistique et économique (Srise). Ces comptes suivent des règles définies au niveau international. Ils portent sur le champ de la branche agricole, qui comprend l'ensemble des exploitations agricoles, ainsi que les entreprises de travaux agricoles, les coopératives d'utilisation du matériel en commun (Cuma), les coopératives viticoles et les centres d'insémination artificielle.

Les comptes macro-économiques, nationaux et régionaux, sont établis en trois versions : comptes provisoires N-1, semi-définitifs N-2 et définitifs N-3. Ils sont mis à disposition sur le site internet du ministère de l'agriculture et agroalimentaire, dans l'espace Agreste Chiffres et Analyses / Thème Économie agricole et agroalimentaire / sous-thème Comptes de l'agriculture. <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Dos2002/detail/>

Les comptes sont également publiés sur le site de l'Union européenne : <http://ec.europa.eu/eurostat/web/agriculture/data/database>

Remarque :

Les montants des subventions sur les produits et des subventions d'exploitation n'étant pas encore mobilisables, les aides du premier et du second pilier ont donc été simulées à partir des montants 2018, en intégrant l'impact de la réforme de la PAC 2015-2020.

Pour en savoir plus :

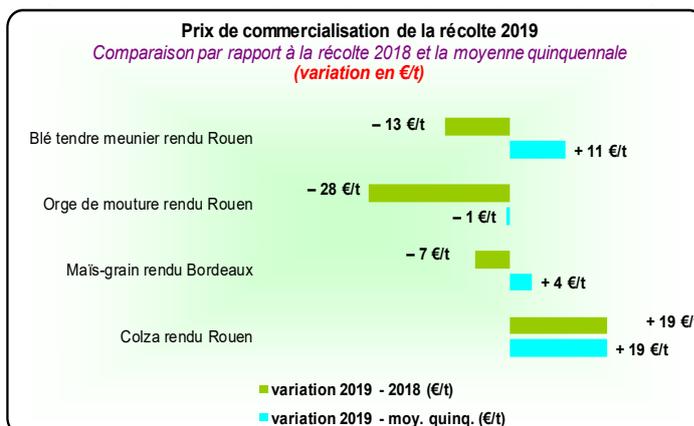
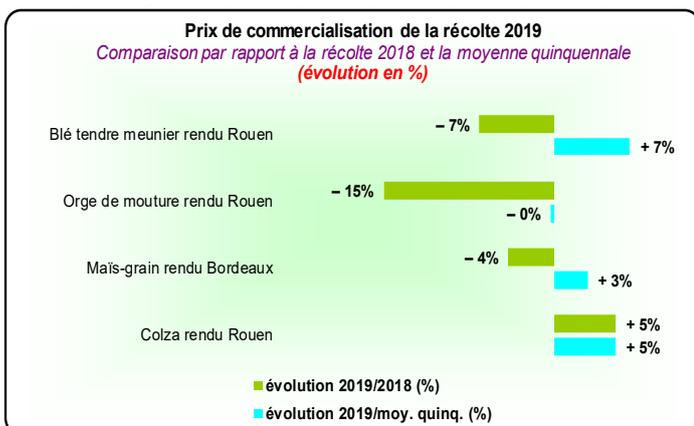
Site Agreste : <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Pri2006/detail/>
Site Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4267448?sommaire=4262966>

Le compte spécifique de l'agriculture – Méthodologie de la base 2000 – Insee Méthodes n°120

Le compte spécifique de l'agriculture – Méthodologie de la base 1995 – Insee Méthodes n°91-92-93

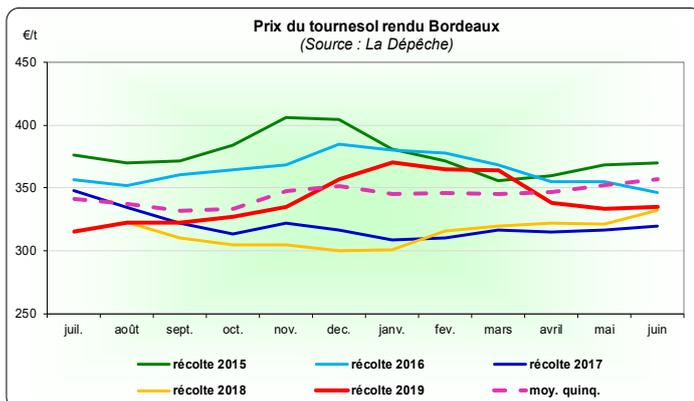
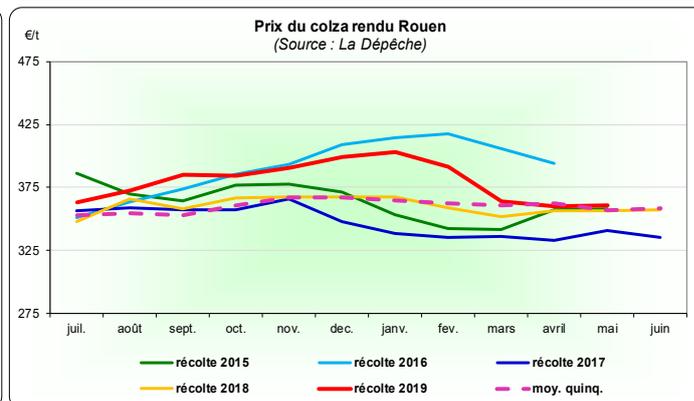
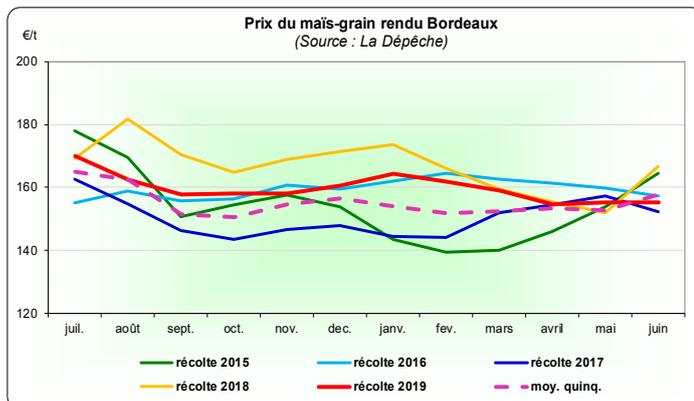
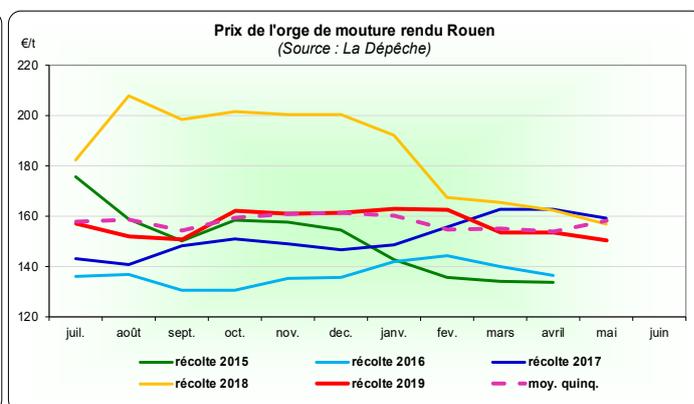
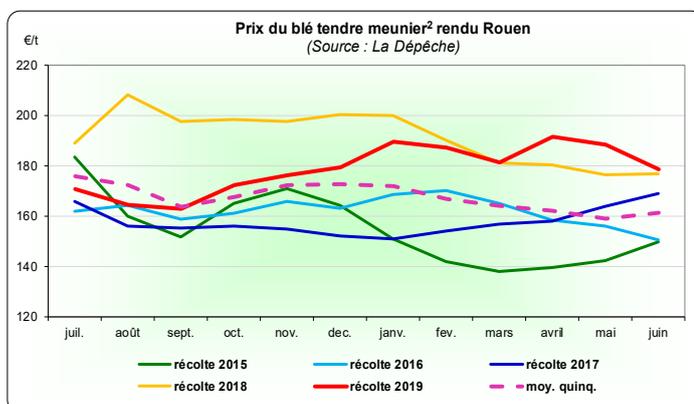
Prix de commercialisation de la récolte 2019¹

Récolte 2019 : les prix des céréales inférieurs à la campagne précédente mais supérieurs à la moyenne quinquennale



Source : Agreste Île-de-France, La Dépêche

Prix moyens mensuels des céréales et oléagineux de la récolte 2015 à la récolte 2019



¹ Prix de commercialisation de la récolte 2019

Pour la campagne agricole millésimée 2019, le cycle de commercialisation se déroule de juillet 2019 à juin 2020, le cycle de production se déroulant, quant à lui, de septembre 2018 à décembre 2019.

Les prix de commercialisation de la récolte 2019 concernent ici (cf. graphiques en haut de page) des prix de marchés, rendu port d'embarquement et prennent en compte, de ce fait, les coûts de collecte et de transport. Ils sont supérieurs aux prix payés à l'agriculteur.

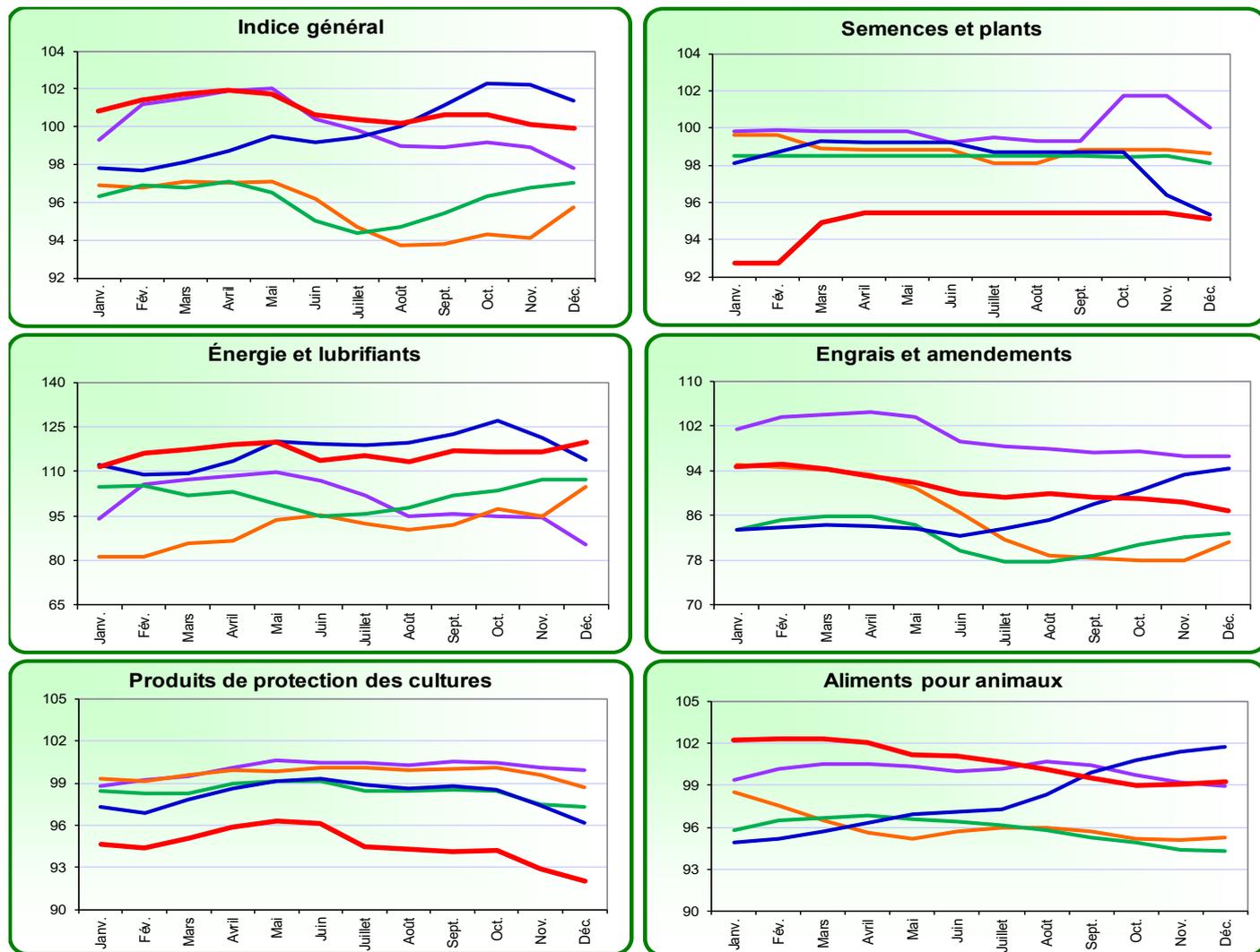
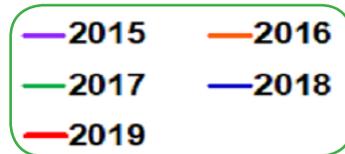
Les indices des prix des produits agricoles à la production (IPPAP, base 100 en 2015) utilisés pour les comptes mesurent, quant à eux, l'évolution des prix de marchés à travers un seul indice pour chaque produit (blé tendre, orge, etc.). L'évolution des prix est étroitement dépendante du niveau d'agrégation des produits élémentaires (cf. Insee Méthodes n° 114 et 121).

² blé tendre meunier rendu Rouen (PS de 76 kg/hl, temps de chute de Hagberg de 220 secondes, taux de protéines de 11 %)

Prix des intrants

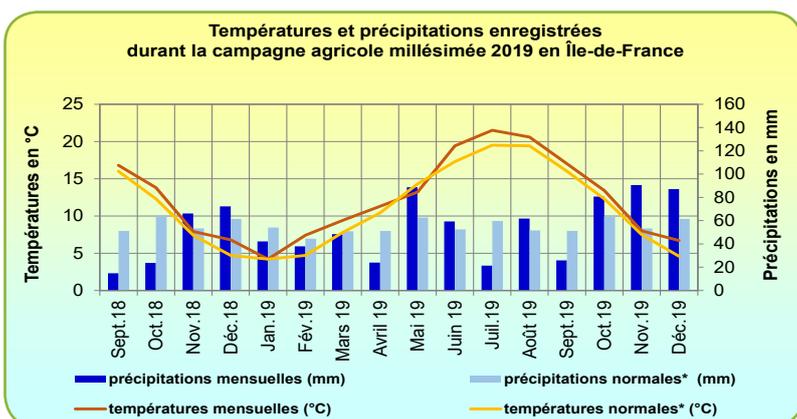
Indice des prix d'achat des moyens de production agricole en Île-de-France (Ipampa, base 100 en 2015)

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) permet de suivre l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans le cadre de leur activité. Il est calculé à partir de l'enquête EPCIA, réalisée par le service de la statistique et de la prospective du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, dans le domaine des différents intrants (engrais, énergie, aliments du bétail, produits phytosanitaires, semences, dépenses vétérinaires et petit matériel).



Source : Agreste, IPAMPA

Météo 2019



Météo durant la campagne agricole 2018/2019 en Île-de-France (récolte 2019)	
septembre-18	ENSOLEILLÉ ET SEC
octobre-18	TRÈS ENSOLEILLÉ ET SEC
novembre-18	SOLEIL ET DOUCEUR
décembre-18	ENCORE UN MOIS CHAUD
janvier-19	AUTOMNAL PUIS HIVERNAL
février-19	UN AVANT-GOÛT DE PRINTEMPS
mars-19	AGITÉ PUIS BIEN ENSOLEILLÉ
avril-19	ENTRE CHAUD ET FROID
mai-19	FRAIS, SEC, SOLEIL MÉDIOCRE
juin-19	CANICULE PRÉCOCE
juillet-19	CANICULE HISTORIQUE
août-19	SURSAUT ESTIVAL EN FIN DE MOIS
septembre-19	L'ÉTÉ FAIT PLACE À L'AUTOMNE
octobre-19	DOUX, GRIS ET PLUVIEUX
novembre-19	UN BALLET DE PERTURBATIONS
décembre-19	DOUCEUR, SOLEIL ET PLUIE

Sources : Météofrance, Agreste Île-de-France
* normale : moyenne sur les 30 dernières années

Qualité du blé tendre en Île-de-France en 2019

La qualité du blé tendre francilien est excellente en 2019, avec des teneurs en protéines et des poids spécifiques répondant pleinement aux attentes des utilisateurs.

Les teneurs en protéines sont élevées cette année, supérieures à 11,5 %, en raison d'une bonne valorisation des apports azotés. Les pluies sont en effet arrivées en phase avec les interventions des agriculteurs. Concernant les poids spécifiques, ils dépassent systématiquement le seuil contractuel de 76 kg/hl et avoisinent souvent les 80 kg/h, à la faveur de conditions climatiques particulièrement favorables, avec notamment un bon ensoleillement en début de remplissage.

En 2019, les 5 critères de qualité des blés tendres (cf. définitions p.6) et leur positionnement par rapport aux moyennes quinquennales 2014-2018 d'Île-de-France et aux moyennes nationales 2019 sont les suivants :

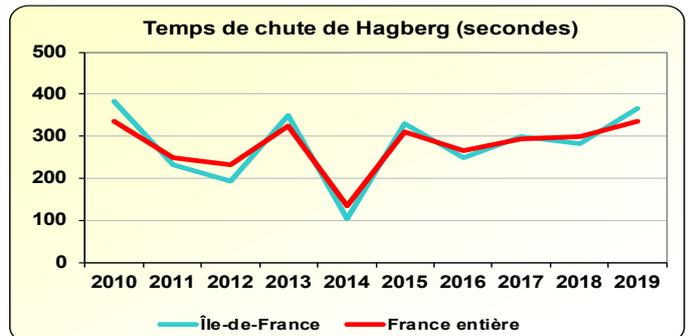
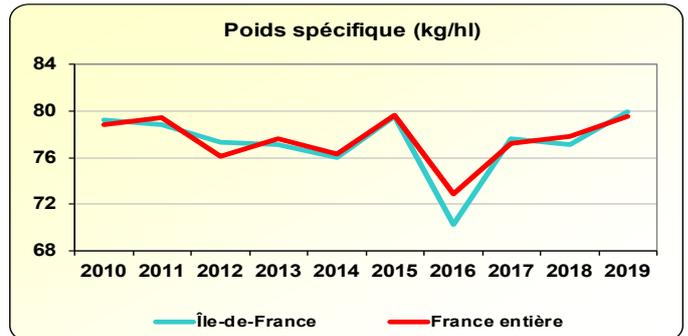
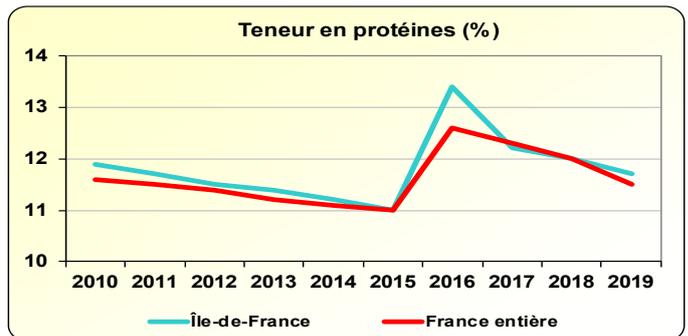
* **le taux de protéines** : le taux moyen francilien (11,7 % en 2019) est légèrement inférieur à la moyenne quinquennale (- 2 %). Il est supérieur à la moyenne nationale (+ 2 %).

* **le poids spécifique** : l'Île-de-France affiche un PS de 79,9 kg/hl en 2019, supérieur à la moyenne quinquennale (+ 5 %). Il est légèrement supérieur à la moyenne nationale (+ 0,5 %).

* **le temps de chute de Hagberg** : à 366 secondes en Île-de-France en 2019, il est en forte hausse par rapport à la moyenne quinquennale (+ 45 %). Il est supérieur à la moyenne nationale (+ 9 %).

* **le taux d'humidité** : le taux moyen francilien, de 12,3 % en 2019, se situe 2 % en-dessous de la moyenne quinquennale. Il est supérieur à la moyenne nationale (+ 2 %).

* **la force boulangère** : à 182 en Île-de-France en 2019, elle est inférieure à la moyenne quinquennale (- 7 %). Elle est inférieure à la moyenne nationale (- 2 %).



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer Île-de-France

Qualité du blé tendre en 2019 : comparaison des paramètres de qualité de l'Île-de-France par rapport à la moyenne nationale

	Teneur en protéines (%)	Poids spécifique (kg/hl)	Indice de chute de Hagberg (s)	Taux d'humidité (%)	Force boulangère (W)
Île-de-France	11,7	79,9	366	12,3	182
France	11,5	79,5	336	12,1	186

Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer Île-de-France

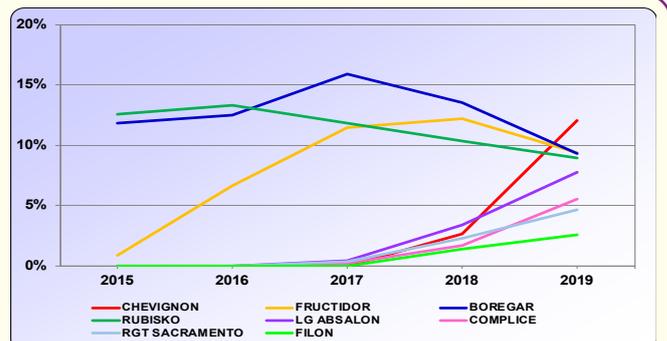


Les huit variétés de blé tendre les plus semées en Île-de-France en 2019

En 2019, huit variétés de blé tendre en Île-de-France représentent globalement 60 % des surfaces et la part de chacune d'entre elles se situe entre 3 et 12 % des surfaces plantées.

En tête, on trouve CHEVIGNON (12 %) qui a fortement progressé en un an, suivie par trois variétés qui totalisent chacune 9 % des surfaces (FRUCTIDOR, BOREGAR et RUBISKO) mais qui sont en perte de vitesse. Les quatre autres variétés (LG ABSALON, COMPLICE, RGT SACRAMENTO, FILON) regroupent respectivement 8 %, 6 %, 5 % et 3 % des surfaces.

Le renouvellement variétal témoigne de la volonté des producteurs de s'adapter en permanence aux contraintes agroclimatiques et aux attentes des utilisateurs finaux.



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer (enquête répartition variétale)

Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2019

Cultures	11 - Région Île-de-France								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2019			évol. 2019/2018 (%)			évol. 2019/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	381 240	84	3 200 038	+ 7,2	+ 12,0	+ 19,7	+ 5,2	+ 12,0	+ 17,7
Blé tendre	223 090	88	1 956 693	+ 1,2	+ 14,3	+ 15,9	- 4,1	+ 17,3	+ 12,3
Blé dur	2 290	72	16 388	- 21,0	+ 1,4	- 20,1	- 24,8	+ 26,3	- 6,0
Orge d'hiver	42 315	78	331 761	- 3,2	+ 9,9	+ 6,5	- 5,1	+ 6,8	+ 2,6
Orge de printemps	62 165	79	488 684	+ 41,7	+ 17,9	+ 65,4	+ 63,8	+ 19,7	+ 94,0
Orges	104 480	79	820 445	+ 19,3	+ 14,5	+ 35,2	+ 26,5	+ 12,9	+ 42,6
Mais grain	44 535	82	364 899	+ 14,9	- 1,2	+ 13,1	+ 15,9	- 10,9	+ 3,7
Avoine	2 250	62	13 950	- 18,2	+ 3,3	- 15,5	- 15,6	+ 5,1	- 11,1
Triticale	3 190	62	19 778	+ 71,0	+ 3,3	+ 76,7	+ 86,5	+ 12,7	+ 111,4
Seigle	280	64	1 778	- 13,8	+ 4,9	- 9,9	- 19,1	+ 12,3	- 10,1
Oléagineux, dont	55 380	30	167 911	- 32,4	- 11,8	- 38,9	- 31,2	- 16,7	- 42,2
Colza	48 655	31	149 011	- 38,3	- 8,8	- 44,1	- 37,5	- 13,9	- 47,5
Tournesol	3 950	30	11 915	+ 162,5	+ 7,1	+ 178,0	+ 148,1	+ 7,1	+ 169,0
Protéagineux, dont	13 325	44	58 340	+ 18,2	+ 25,7	+ 49,4	- 24,5	+ 33,3	+ 0,1
Pois	8 705	51	43 968	+ 14,3	+ 34,2	+ 51,7	+ 12,9	+ 37,8	+ 53,2
Féveroles	4 615	31	14 359	+ 26,3	+ 10,7	+ 42,8	- 53,5	+ 3,3	- 51,4
TOTAL COP	449 945	76	3 426 289	+ 0,2	+ 13,4	+ 14,7	- 2,3	+ 13,4	+ 11,7

Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

Sources des données de surfaces et de rendements des cultures en Île-de-France

* **Les surfaces 2019** proviennent de l'ASP (Agence de services et de paiement) et datent de décembre 2019. Elles correspondent aux surfaces déclarées par les exploitants agricoles de la région Île-de-France.

* **Les rendements 2019** sont issus principalement de l'enquête Terres labourables faite par le SRISE Île-de-France. Cette enquête nationale a concerné près de 335 exploitants en Île-de-France. Les autres sources utilisées sont l'enquête faite par FranceAgriMer Île-de-France auprès des collecteurs (coopératives agricoles et négociants) et l'enquête de conjoncture grandes cultures faite par le réseau d'enquêteurs du SRISE Île-de-France.

Définitions des critères de qualité du blé tendre

* **la teneur en protéines** : elle résulte de l'action combinée de la météorologie de l'année, du contexte agronomique de la parcelle ainsi que de la variété du blé. Les protéines sont le composant majeur du gluten, qui confère à la pâte ses propriétés d'extensibilité et de ténacité. 11 à 12 % de protéines sont attendus pour la plupart des produits de la panification et de 13 à 15 % pour les panifications spéciales type pain de mie.

* **le poids spécifique (PS)** : il correspond à la masse d'un hectolitre de grains, mesurée en kilogrammes. Il doit être au moins égal à 76 kg par hectolitre pour être conforme au niveau standard. Il est influencé par la variété du blé et par la météorologie durant le remplissage de l'épi.

* **le temps de chute de Hagberg** : il traduit la dégradation de l'amidon dans le grain et donne un aperçu du niveau de germination du grain. Exprimé en secondes, le seuil minimum requis pour un blé destiné à la meunerie est de 220 secondes. Des dérogations existent toutefois pour les blés ayant un temps de chute de Hagberg compris entre 180 et 220 secondes mais qui satisfont aux tests de panification.

* **le taux d'humidité** : il doit généralement être compris entre 14,5 et 15 %. L'humidité du grain influe sur la qualité du stockage et la conservation du grain.

* **la force boulangère (W)** : elle traduit l'aptitude des farines à s'hydrater, puis des pâtes à se développer, tout en gardant le gaz carbonique formé pendant la fermentation. On mesure la force boulangère à l'aide de l'alvéomètre Chopin par un travail de déformation de la pâte jusqu'à la rupture de la bulle.

Remarque : les critères ci-dessus correspondent à des repères pour différents marchés. Ils varient selon les utilisations (export, meunerie, fabrication d'aliments du bétail, etc.).

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale et interdépartementale
de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France
(DRIA AF)
Service régional de l'information statistique et économique
(SRISE)
18, avenue Carnot
94234 CACHAN Cedex
Courriel : srise.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr
Site : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/DONNEES>

Directeur : Benjamin BEAUSSANT
Directeur de la publication : Gérôme PIGNARD
Rédacteur en chef : Rigobert MOLOUFOUKILA
Rédaction : Annie KIRTHICHANDRA
Composition : Annie KIRTHICHANDRA
Dépôt légal : A parution
ISSN : 2268-5278 (en ligne)
ISSN : 1776-9671 (imprimé)
© Agreste 2020

ANNEXE I (1/2)

Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2019 - Données départementales -

Cultures	77 - Seine-et-Marne								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2019			évol. 2019/2018 (%)			évol. 2019/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	231 250	84	1 951 165	+ 7,2	+ 10,5	+ 19,6	+ 6,2	+ 10,5	+ 18,6
Blé tendre	134 250	88	1 181 400	+ 2,3	+ 14,3	+ 16,9	- 2,6	+ 17,3	+ 14,3
Blé dur	400	72	2 880	- 32,8	+ 0,0	- 32,8	- 47,2	+ 24,1	- 34,6
Orge d'hiver	25 280	78	197 184	- 6,1	+ 8,3	+ 1,8	- 5,9	+ 8,3	+ 1,4
Orge de printemps	37 970	79	299 963	+ 42,3	+ 16,2	+ 65,3	+ 62,5	+ 17,9	+ 90,9
Orges	63 250	79	497 147	+ 18,0	+ 12,9	+ 32,5	+ 25,9	+ 12,9	+ 41,4
Maïs grain	29 850	83	248 197	+ 12,0	+ 0,0	+ 12,7	+ 16,2	- 9,8	+ 4,6
Avoine	1 590	62	9 858	- 23,6	+ 3,3	- 21,0	- 21,6	+ 5,1	- 17,1
Triticale	1 175	62	7 285	+ 72,8	+ 3,3	+ 78,6	+ 73,0	+ 17,0	+ 100,7
Seigle	185	65	1 203	+ 60,9	+ 1,6	+ 63,5	- 8,9	+ 12,1	+ 3,0
Oléagineux, dont	29 815	30	89 057	- 34,9	- 11,8	- 42,2	- 33,2	- 16,7	- 45,3
Colza	24 680	30	74 040	- 43,4	- 11,8	- 50,0	- 42,4	- 18,9	- 53,2
Tournesol	2 980	31	9 238	+ 195,0	+ 6,9	+ 215,4	+ 181,4	+ 10,7	+ 215,6
Protéagineux, dont	6 860	43	29 674	+ 27,5	+ 22,9	+ 57,9	- 36,5	+ 34,4	- 14,3
Pois	4 290	50	21 450	+ 29,6	+ 31,6	+ 70,5	+ 32,4	+ 35,1	+ 81,0
Féveroles	2 570	32	8 224	+ 24,2	+ 6,7	+ 32,4	- 66,0	+ 6,7	- 63,9
TOTAL COP	267 925	77	2 069 896	+ 0,4	+ 13,2	+ 14,7	- 1,9	+ 14,9	+ 12,4

Cultures	78 - Yvelines								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2019			évol. 2019/2018 (%)			évol. 2019/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	56 150	83	466 237	+ 5,4	+ 12,2	+ 18,0	+ 2,5	+ 10,7	+ 13,9
Blé tendre	33 995	87	295 757	- 0,6	+ 14,5	+ 13,8	- 6,5	+ 16,0	+ 8,1
Blé dur	695	74	5 143	- 17,3	+ 4,2	- 13,8	- 6,1	+ 29,8	+ 21,3
Orge d'hiver	8 730	79	68 967	+ 1,0	+ 12,9	+ 14,0	+ 2,0	+ 9,7	+ 11,2
Orge de printemps	6 015	78	46 917	+ 54,6	+ 25,8	+ 94,5	+ 73,8	+ 23,8	+ 113,6
Orges	14 745	79	115 884	+ 17,6	+ 16,2	+ 36,9	+ 22,7	+ 12,9	+ 38,0
Maïs grain	5 280	77	40 775	+ 14,8	- 7,2	+ 6,6	+ 13,7	- 14,4	- 2,6
Avoine	355	62	2 201	- 4,1	+ 3,3	- 0,9	+ 16,0	+ 3,3	+ 20,7
Triticale	870	62	5 394	+ 64,2	+ 3,3	+ 69,6	+ 69,3	+ 12,7	+ 90,3
Seigle	25	61	153	- 50,0	- 1,6	- 50,6	- 44,4	+ 7,0	- 40,2
Oléagineux, dont	12 225	32	38 669	- 22,6	- 3,0	- 25,3	- 21,7	- 8,6	- 29,9
Colza	11 795	32	37 744	- 23,8	- 3,0	- 26,1	- 23,1	- 11,1	- 30,8
Tournesol	130	25	325	+ 18,2	- 10,7	+ 5,5	+ 7,4	- 10,7	- 3,3
Protéagineux, dont	2 685	41	11 083	- 0,9	+ 32,3	+ 32,9	- 1,5	+ 20,6	+ 21,1
Pois	1 515	50	7 575	- 6,5	+ 38,9	+ 29,9	+ 1,5	+ 31,6	+ 31,9
Féveroles	1 165	30	3 495	+ 6,9	+ 30,4	+ 39,4	- 5,5	+ 7,1	+ 2,7
TOTAL COP	71 060	73	515 989	- 1,0	+ 15,9	+ 13,3	- 2,8	+ 12,3	+ 8,9

Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

ANNEXE I (2/2)

Surfaces, rendements et productions des céréales et oléoprotéagineux en Île-de-France en 2019 - Données départementales -

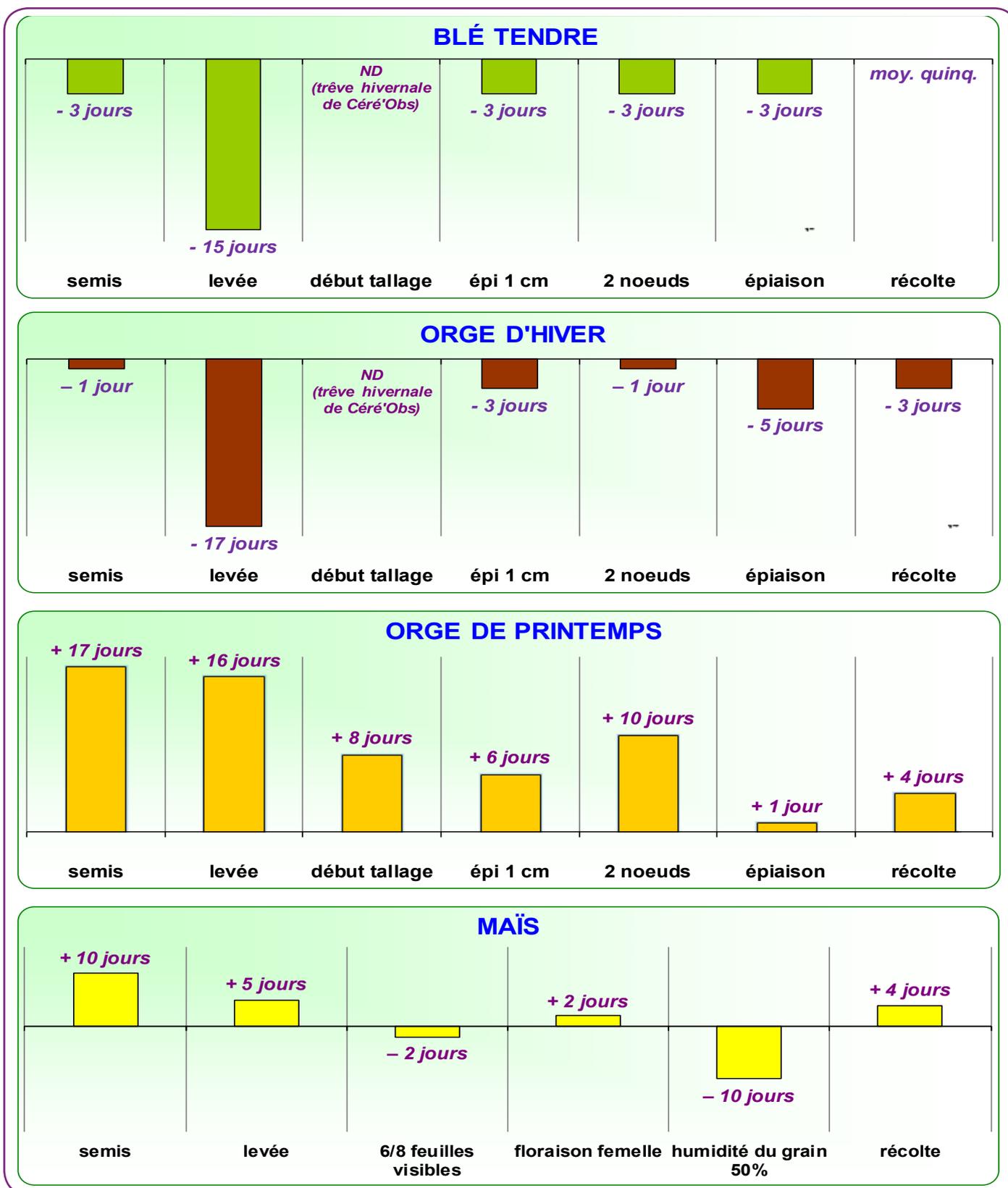
Cultures	91 - Essonne + 94 - Val-de-Marne								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2019			évol. 2019/2018 (%)			évol. 2019/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	58 760	82	483 822	+ 10,3	+ 12,3	+ 24,1	+ 7,4	+ 13,9	+ 23,3
Blé tendre	30 995	87	269 657	- 1,8	+ 16,0	+ 13,9	- 8,0	+ 19,2	+ 10,1
Blé dur	1 195	70	8 365	- 17,9	+ 0,0	- 17,9	- 22,7	+ 22,8	- 4,5
Orge d'hiver	5 150	79	40 685	+ 0,5	+ 12,9	+ 13,4	- 15,6	+ 9,7	- 7,5
Orge de printemps	16 040	78	125 112	+ 38,8	+ 13,0	+ 56,9	+ 65,2	+ 18,2	+ 95,8
Orges	21 190	78	165 797	+ 27,0	+ 13,0	+ 43,4	+ 34,0	+ 14,7	+ 53,7
Maïs grain	3 820	80	30 688	+ 53,4	- 5,9	+ 44,4	+ 37,4	- 14,0	+ 18,4
Avoine	150	62	930	+ 87,5	+ 3,3	+ 93,8	+ 76,5	+ 1,6	+ 78,8
Triticale	1 075	62	6 665	+ 82,2	+ 3,3	+ 88,3	+ 124,9	+ 10,7	+ 150,1
Seigle	65	60	390	- 59,4	+ 3,4	- 58,0	- 33,7	+ 7,1	- 29,3
Oléagineux, dont	6 745	28	18 646	- 48,3	- 15,2	- 56,3	- 49,6	- 20,0	- 60,3
Colza	5 935	28	16 618	- 52,7	- 15,2	- 59,9	- 53,6	- 22,2	- 63,5
Tournesol	540	28	1 512	+ 83,1	+ 3,7	+ 89,7	+ 44,4	+ 0,0	+ 43,0
Protéagineux, dont	2 815	46	12 929	+ 43,6	+ 17,9	+ 70,0	+ 7,2	+ 27,8	+ 38,0
Pois	2 135	51	10 889	+ 33,4	+ 24,4	+ 66,0	+ 3,0	+ 37,8	+ 41,9
Féveroles	680	30	2 040	+ 88,9	+ 3,4	+ 95,4	+ 26,6	- 3,2	+ 23,3
TOTAL COP	68 320	75	515 397	+ 0,1	+ 17,2	+ 17,1	- 3,4	+ 19,0	+ 14,9

Cultures	95 - Val-d'Oise + 93 - Seine-Saint-Denis								
	Surf. (ha)	Rend. (q/ha)	Prod. (t)	Surf.	Rend.	Prod.	Surf.	Rend.	Prod.
	2019			évol. 2019/2018 (%)			évol. 2019/moy. quinq. (%)		
Céréales, dont	35 080	85	298 814	+ 4,5	+ 11,8	+ 16,5	+ 0,0	+ 10,4	+ 9,9
Blé tendre	23 850	88	209 880	+ 2,0	+ 14,3	+ 16,6	- 4,2	+ 14,3	+ 9,9
Blé dur	0	0	0	-	-	-	-	-	-
Orge d'hiver	3 155	79	24 925	+ 3,4	+ 12,9	+ 16,7	+ 2,3	+ 6,8	+ 8,8
Orge de printemps	2 140	78	16 692	+ 23,3	+ 34,5	+ 65,9	+ 50,3	+ 23,8	+ 85,1
Orges	5 295	79	41 617	+ 10,7	+ 19,7	+ 32,5	+ 17,4	+ 11,3	+ 30,4
Maïs grain	5 585	81	45 239	+ 10,7	- 4,7	+ 5,5	+ 5,3	- 8,0	- 3,5
Avoine	155	62	961	- 29,5	+ 3,3	- 27,2	- 37,8	+ 5,1	- 34,5
Triticale	70	62	434	+ 7,7	+ 3,3	+ 11,3	+ 79,5	+ 5,1	+ 89,5
Seigle	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Oléagineux, dont	6 595	33	21 539	- 10,5	- 8,3	- 18,2	- 5,2	- 10,8	- 15,7
Colza	6 245	33	20 609	- 13,3	- 8,3	- 20,5	- 9,2	- 10,8	- 18,7
Tournesol	300	28	840	+ 233,3	+ 0,0	+ 233,3	+ 689,5	- 3,4	+ 663,6
Protéagineux, dont	965	48	4 655	- 20,9	+ 37,1	+ 8,0	- 35,3	+ 41,2	- 9,2
Pois	765	53	4 055	- 29,5	+ 43,2	+ 1,0	- 15,4	+ 39,5	+ 18,4
Féveroles	200	30	600	+ 48,1	+ 36,4	+ 102,0	- 66,0	+ 3,4	- 64,7
TOTAL COP	42 640	76	325 007	+ 1,1	+ 11,8	+ 13,2	- 2,0	+ 10,1	+ 7,5

Source : Agreste Île-de-France (statistique agricole annuelle)

ANNEXE II

Récolte 2019 : retard/avance¹ observés dans les stades de développement pour les quatre cultures suivies dans le dispositif Céré'Obs de FranceAgriMer en Île-de-France



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer (Céré'Obs)

¹ retard/avance en nombre de jours par rapport à la moyenne quinquennale 2014-2018 : + signifie que 2019 est en retard, - signifie que 2019 est en avance
 Note de lecture : par rapport à la moyenne quinquennale, les semis de blé tendre se sont déroulés avec 3 jours d'avance en 2019. À l'inverse, les semis d'orge de printemps se sont déroulés avec 17 jours de retard.

ND : non déterminé en raison de la trêve hivernale du dispositif Céré'Obs (décembre-janvier)

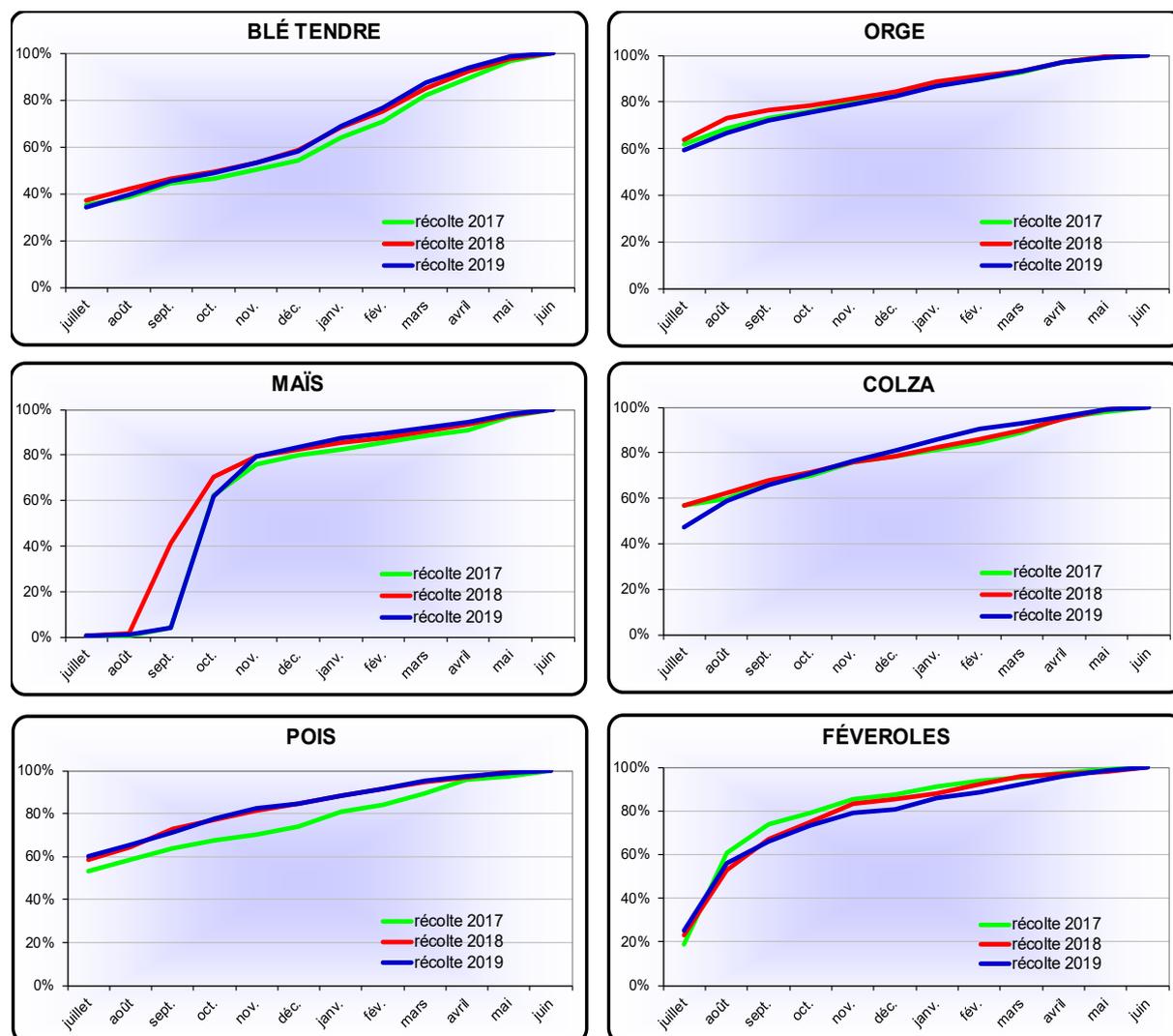
ANNEXE III

Collecte de la récolte 2019 en Île-de-France (cumul au 30 juin 2020)

Produits (en tonnes)	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne et Val-de-Marne	Val-d'Oise et Seine-Saint-Denis	Île-de-France
Blé tendre	1 161 340	297 385	247 045	196 245	1 902 015
Orge	493 365	109 565	156 110	35 360	794 400
Maïs	233 565	36 155	24 935	36 825	331 480
Blé dur	5 455	7 160	10 505	0	23 120
Avoine	8 480	1 565	170	400	10 615
Triticale	6 065	3 900	4 050	145	14 160
Seigle	730	45	335	15	1 125
Total des céréales	1 909 000	455 775	443 150	268 990	3 076 915
Colza	81 000	37 940	16 195	19 120	154 255
Tournesol	7 930	845	770	555	10 100
Total des oléagineux	88 930	38 785	16 965	19 675	164 355
Pois	20 530	6 660	8 405	3 360	38 955
Féverole	6 425	2 415	1 565	220	10 625
Total des protéagineux	26 955	9 075	9 970	3 580	49 580
TOTAL	2 024 885	503 635	470 085	292 245	3 290 850

Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer

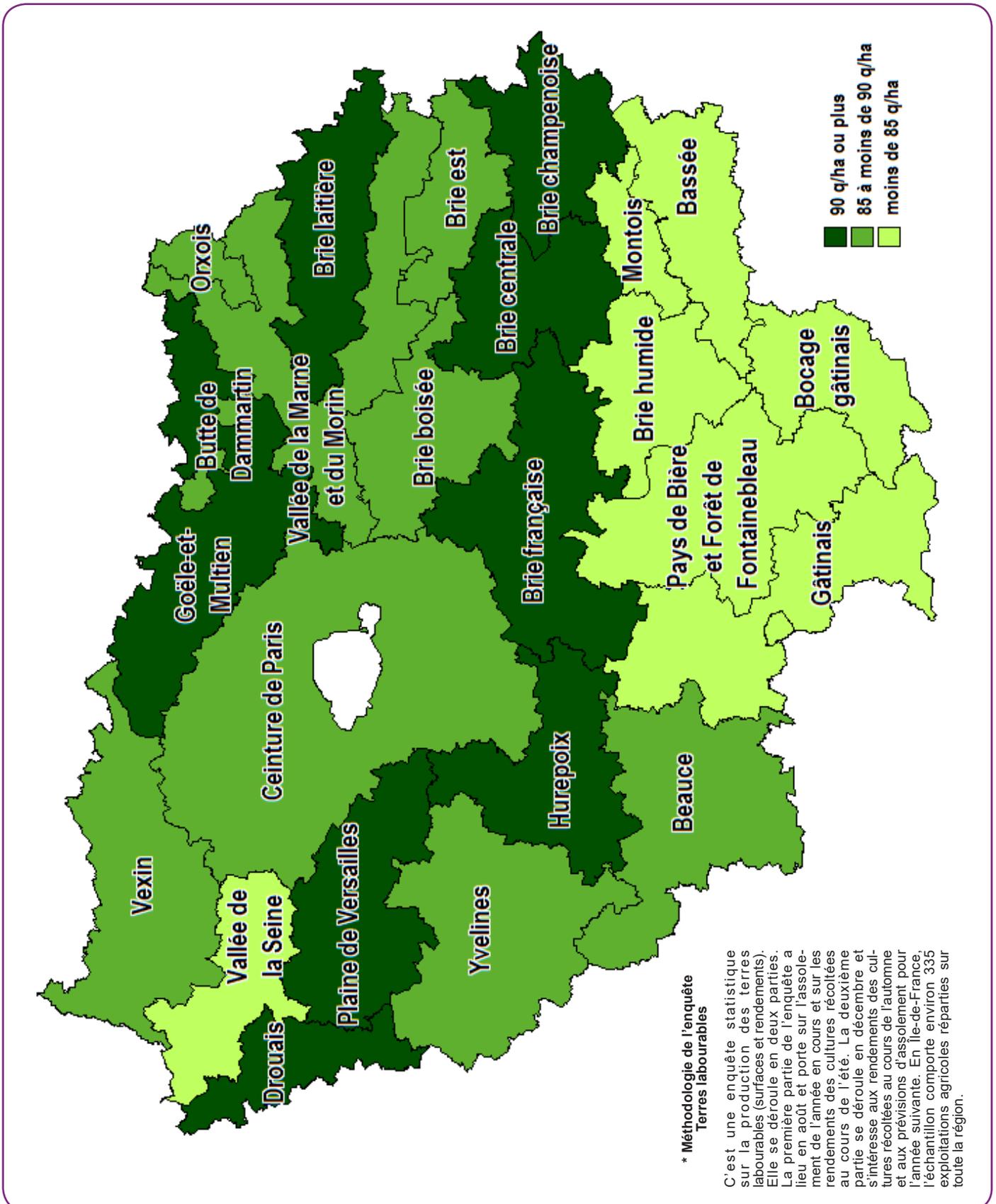
Comparaison des rythmes de collecte pour les trois dernières campagnes



Sources : Agreste Île-de-France, FranceAgriMer

ANNEXE IV

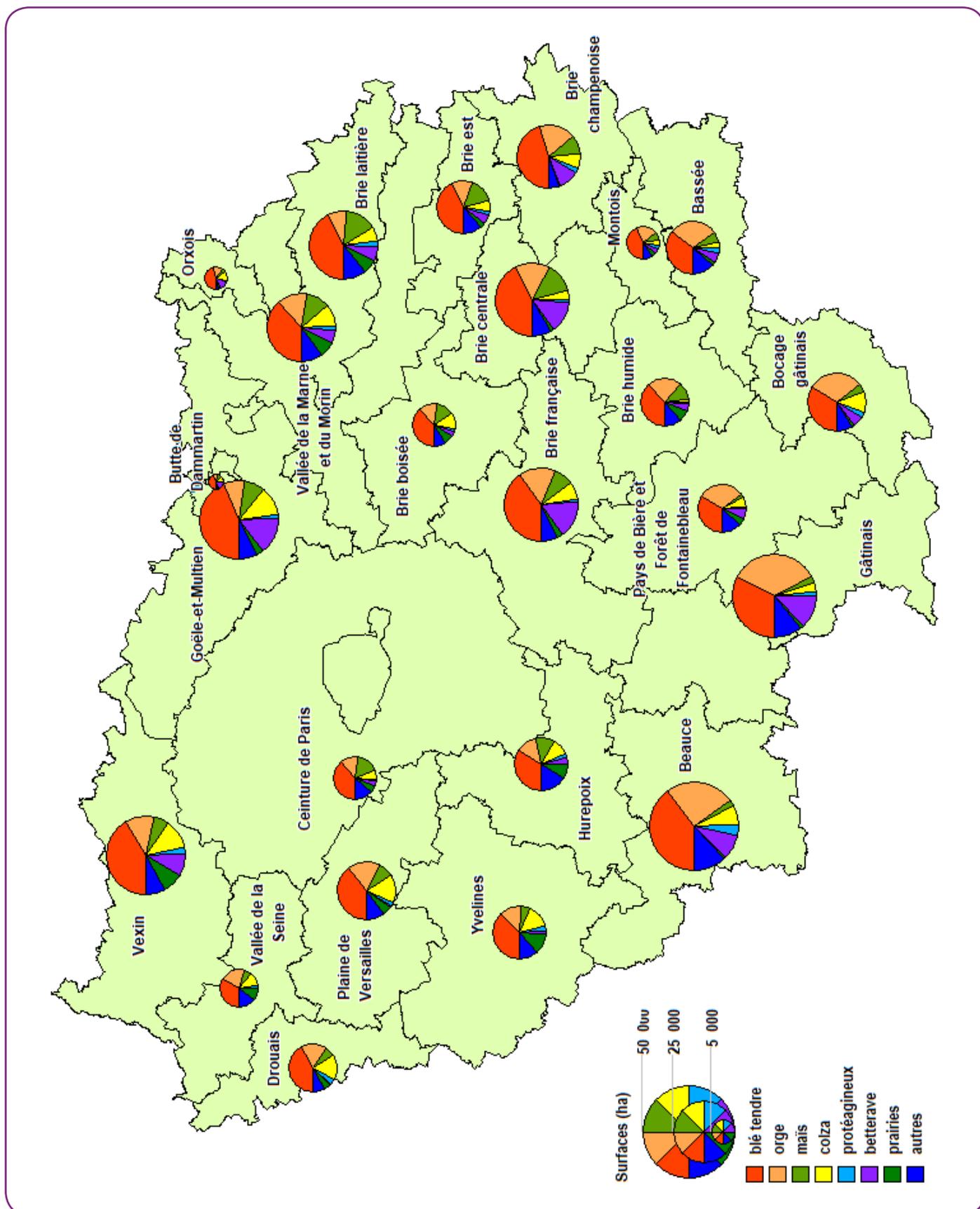
Rendements du blé tendre par région agricole en Île-de-France en 2019 (Source : Agreste Île-de-France - enquête Terres labourables*)



Sources : Agreste Île-de-France (enquête Terres labourables), BDCarto@IGN

ANNEXE V

Assolement par région agricole en Île-de-France en 2019



Sources : Agreste Île-de-France, ASP, BDCarto@IGN